

## BIOGRAPHIE ET CHRONOLOGIE - XIII

### Lazare Carnot en Bourgogne ou “comment on devient révolutionnaire”\*

“On n’est pas révolutionnaire, on le devient”. (Lazare Carnot)

---

Il y a cent ans, pour le centenaire de la Révolution française, le personnage central, la “vedette” des manifestations commémoratives avait été, sans conteste, Lazare Carnot dont on avait fait le héros consensuel de cette Révolution en gommant, de propos délibéré, les aspects trop marqués, trop sanguinaires de l’un des hommes du grand Comité de salut public de l’an II, l’un des “douze qui gouvernèrent la France”<sup>1</sup>, en masquant aussi son rôle ambigu après 1795. Il est vrai que le petit-fils du “Grand Carnot”, Sadi, était à l’Elysée, le troisième président de la troisième République.

On ne parla guère de Lazare Carnot en 1939, lors d’un cent-cinquantième tronqué par l’éclatement de la Seconde guerre mondiale. Mais Carnot trouva, enfin, en 1950, après bon nombre d’ouvrages hagiographiques médiocres, son vrai biographe en Marcel Reinhard<sup>2</sup>. En janvier 1988, un grand colloque à la Sorbonne a été consacré à Carnot et a permis de cerner de près un personnage plus complexe qu’il n’était jusque là apparu, depuis, sa naissance à Nolay jusqu’à sa mort en exil à Magdebourg : le jeune homme studieux mais

---

\* Conférence prononcée à Marsannay-la-Côte, Côte-d’Or, le 13 nov. 1989.

<sup>1</sup>. PALMER (Robert), *Twelve who ruled : the Committee of Public Safety during the Terror*, Princeton Univ. Press, 1941, 417 p.

<sup>2</sup>. REINHARD (Marcel), *Le Grand Carnot (1753-1823)*, Paris, Hachette, 2 vol. : 1. *De l’ingénieur au Conventionnel (1753-1792)*, 1950, 354 p. ; 2. *L’Organisateur de la victoire (1792-1823)*, 1952, 354 p. (“*Figures du passé*”). Tout ce qui a été écrit sur Carnot antérieurement à cet ouvrage peut être considéré comme périmé. Depuis, à signaler : *Révolution et mathématique*, Paris, L’Herne, 2 vol. : 1. *Lazare Carnot*, 1984, 437 p. ; 2. (Textes de) *Lazare Carnot*, introd. J.-P. CHARNAY, 1985, 505 p. (“*Classiques de la stratégie*”). Nonobstant les titres de l’ouvrage et de la collection, ces 2 vol. embrassent toute l’activité de Carnot (Bibliographie). Voir aussi la notice de J.-P. BERTAUD, “Carnot Lazare”, dans : SOBOUL (Albert), *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, P.U.F., 1989, p. 189-191. Pour les bibliophiles notamment, la rééd. Berlin, 1989, de : KRAMER (J.), *Lazare-Nicolas-Marguerite Carnot*, Leipzig, 1824 (“*Zeitgenossen : Biographien und Charakteristiken*”, n. A., Bd. 4). On peut regretter que l’occasion n’ait pas été saisie de rééditer la biographie de :

ardent, l'ingénieur militaire émule de Vauban, le député, le dirigeant sous la Terreur puis sous le Directoire, le ministre de Bonaparte, le militaire "rappelé au service" en 1814, le défenseur invaincu d'Anvers, le banni de 1815. En septembre 1988, lors du Colloque d'histoire militaire à Auxonne, j'ai dressé le bilan de ce que nous savons sur le militaire Carnot. Enfin, en mai 1989, à Magdebourg, j'ai participé au colloque organisé pour commémorer le transfert de la dépouille mortelle de Lazare Carnot du cimetière de cette ville prussienne au Panthéon. Dans ces trois occasions, j'ai tâché de montrer qu'aux côtés d'autres grands noms de la période révolutionnaire, Carnot restait un "géant" comme on l'avait dit, autant par ses qualités de grand homme politique que par celles de grand soldat, de grand ingénieur et de grand mathématicien<sup>1</sup>.

Mon propos est ici de m'en tenir à l'aspect bourguignon de la carrière de Carnot et de montrer comment ce studieux et savant militaire devint révolutionnaire. Le Bourguignon Carnot ne séjourna en Bourgogne que pendant sa jeunesse, puis au cours de brèves vacances, jusqu'à son élection comme député du Pas-de-Calais en 1791 ; toute sa carrière politique s'est déroulée en Artois, puis surtout à Paris ou sur les théâtres de la guerre. Tenons-nous en au "jeune" Carnot puisqu'il n'avait que 36 ans quand il devint un homme politique à l'échelon national.

## 1. Jeunesse

Lazare Carnot naquit à Nolay le 13 mai 1753. Son père, Claude, avocat au Parlement de Dijon, était notaire royal et juge seigneurial dans cette petite ville de quelque 1.500 habitants. Sa mère était la fille d'un commissionnaire en vins, ancien premier échevin du lieu. Du mariage de Claude Carnot et de son épouse naquirent 18 enfants dont 9 survécurent ; Lazare était le huitième né et le quatrième de ceux qui dépassèrent la prime enfance. Nolay relevait du bailliage de Beaune mais du diocèse d'Autun, ce qui explique le prénom de Lazare, saint patron d'Autun que deux des aînés morts en bas âge avaient déjà porté, et auparavant un grand-père et un oncle.

Tandis que l'aîné des survivants, Joseph, fut envoyé en 1767 au petit séminaire d'Autun, Lazare alla étudier chez les Oratoriens de la même ville.

---

KÖRTE (Wilhelm), *Das Leben L.N.M. Carnots, mit einem Anhang enthaltend die ungedruckten Poesien Carnots*, Leipzig, 1820. (R.d.I. R.)

<sup>1</sup>. "C. directeur", colloque Paris-Sorbonne, *Lazare C. ou le savant citoyen*, actes à paraître sous la dir. de J.-P. CHARNAY ; "Réévaluation du rôle militaire de C.", colloque Dijon-Auxonne, à paraître sous la dir. de P. LEVEQUE, aux Ed. univ. de Bourgogne ; "L. C. de Nolay à Magdebourg", colloque de Magdebourg, à paraître dans les *Magdeburger Blätter*.

Mais, l'année suivante, il remplaça au petit séminaire son frère malade. Il était alors "pieux et même presque dévot" et Joseph, qui devint plus tard le mémorialiste de la famille, cite ce quatrain de la plume de son cadet :

*"Toi qui voulus sauver la pécheresse,  
 "Toi qui pour nous expiras sur la croix,  
 "Christ rédempteur, daigne en notre détresse  
 "Intercéder pour nous auprès du Roi des Rois.*

Mais, quelques années plus tard, il est vrai, le futur Conventionnel troussait des vers d'une autre inspiration :

*"Ça, faisons bombance,  
 "Et surtout trinquons,  
 "Gentilles fillettes  
 "Vont par les sentiers  
 "Tenant des serpettes  
 "Remplir leurs paniers.*

Dans l'un comme dans l'autre genre, ses vers n'avaient rien pour passer à la postérité...

La carrière de Lazare fut décidée par la protection qu'accordait à sa famille le duc d'Aumont, seigneur de Nolay, lieutenant-général, "aide de camp de Sa Majesté et gouverneur du Boulonnais et du Montreuillois". L'intendant de ce grand seigneur était chargé de suivre les études des fils Carnot et, comme son maître avait de puissants moyens d'intervention à la Cour et surtout dans l'armée royale, il conseilla de diriger Lazare vers le métier des armes. Le jeune homme ayant montré de grands dons pour les mathématiques et la physique, c'était le corps royal du Génie qui devait l'attirer. Son frère cadet Claude suivit peu après la même voie. Le corps du Génie admettait encore des officiers roturiers à la condition qu'ils pussent être munis d'un "*acte de notoriété*" certifié par quatre gentilshommes. Cette pièce donnait la possibilité d'obtenir une "*lettre d'examen*", c'est-à-dire de pouvoir être candidat au concours d'entrée à l'Ecole royale du Génie de Mézières fondée en 1750 et jouissant d'une réputation dépassant de loin les frontières de la France. Ainsi, le duc d'Aumont joua pour les frères Carnot le rôle que le marquis de Marbeuf jouera quinze ans plus tard pour le jeune Napoléon Bounaparte.

## 2. Mézières

En 1769 - justement l'année de la naissance à Ajaccio du futur empereur - Lazare Carnot était admis ... à être candidat à Mézières en faisant état de deux cousins si éloignés qu'on pourrait les dire "*à la mode de Bretagne*", cousins dont il était dit qu'ils "*s'étaient illustrés au service du roi dans ses armées*". La préparation du concours d'entrée à Mézières nécessitait pour la plupart des candidats d'aller étudier soit au collège de Nanterre, soit dans une des quatre

pensions parisiennes spécialisées, ce qui coûtait fort cher, si bien que Lazare prépara le concours chez lui. Il y avait 95 candidats pour 25 places : le jeune Carnot ne fut pas reçu. L'année suivante, grâce sans doute à l'aide du duc d'Aumont, il partit pour Paris et étudia dans un des deux pensionnats *ad hoc* (coût de la pension : 1.600 livres!) : il fut reçu 3ème sur 12 (pour 90 candidats).

A l'école de Mézières, on trouvait 3 commandants militaires et 2 professeurs civils, dont l'un était le Beaunois Gaspard Monge, admis comme élève en 1763, devenu répétiteur sur place en 1765, puis professeur de mathématiques et de physique en 1770 ; il n'avait alors que 25 ans, huit de plus que son nouvel élève. En entrant à l'Ecole, le jeune Carnot devenait *ipso facto* lieutenant en second de deuxième classe (sous-lieutenant stagiaire) avec une solde de 720 L. par an mais, s'il était, comme ses condisciples, logé, il payait sur sa solde sa nourriture, son habillement et, même, le bois de chauffage et la lumière!

L'enseignement à Mézières était très particulier : à côté des matières savantes (la géométrie, l'algèbre, la physique), on enseignait la coupe de pierres, la charpente, l'architecture, la "*projection des ombres*" et, naturellement, la fortification (construction, défense et attaque des places-fortes). Outre les professeurs, l'Ecole comptait 15 dessinateurs, 2 géomètres-arpenteurs, 6 tailleurs de pierres, 1 charpentier, 1 menuisier, 1 maître de dessin, 1 géographe-cartographe et 1 bibliothécaire en même temps caissier. Les cours duraient quatre semestres, si bien que Lazare Carnot sortit, toujours 3ème de sa promotion, en octobre 1772. Quatre élèves seulement avaient été jugés dignes de sortir alors, quatre ajournés à janvier 1773, et les quatre autres à octobre suivant.

### 3. L'ingénieur militaire

Le métier offrait, après de si difficiles études, peu de perspectives d'avenir riantes et rapides. Les officiers sortis de Mézières étaient des officiers sans troupes, car les sapeurs et les mineurs relevaient de l'Artillerie. Pendant deux ans après leur sortie de l'Ecole, les ingénieurs militaires restaient lieutenants en second, mais de 1ère classe (solde : 900 L., sur laquelle ils devaient alors se loger), puis au bout de six à sept ans, on devenait ingénieur-ordinaire (capitaine : 1200 à 1600 L.), puis au bout de *n* années, on "pouvait" passer ingénieur en chef (commandant : 2000 à 2500 L.). Certains pouvaient espérer atteindre le grade d'ingénieur en chef de 1ère classe - il y en avait 90 - (colonel : 3000 à 4000 L.), voire même devenir un des 20 directeurs du Génie

(généraux : 5000 à 7500 L.). Il y avait au sommet de la pyramide 1 directeur général (12000 L.) et un directeur-adjoint (9000 L.)<sup>1</sup>.

Comme tous les officiers, ceux du Génie avaient droit à un congé de semestre tous les deux ans (généralement du 1er octobre au 30 avril), congé non payé.

En sortant de l'Ecole, le jeune ingénieur militaire bénéficiait d'un semestre de repos, que Lazare Carnot passa à Nolay, de janvier à juin 1773. Il fut ensuite affecté à Calais où son frère Claude, qui sera connu plus tard sous le nom de Carnot-Feulint, alla le rejoindre. Claude y prépara sous la tutelle de son aîné le concours d'entrée à Mézières, où il fut admis en janvier 1774. Les garnisons étaient naturellement sur les frontières de terre ou de mer. Carnot ne put aller ni à Auxonne ni à Besançon ni à Belfort ni à Huningue, garnisons les plus proches de la Bourgogne : il y avait un poste vacant à Besançon, mais le major de promotion était un Dijonnais, nommé Damoiseau, et il y fut affecté.

A Calais, Lazare Carnot avait été recommandé par le duc d'Aumont (on l'a vu, gouverneur du Boulonnais et du Montreuillois) au grand seigneur du lieu, le prince de Croÿ. En 1776, Claude Carnot sortant de l'Ecole, rejoignit encore son frère à Calais mais, peu après, Lazare fut muté à Cherbourg puis, en 1780, à Béthune, et en 1784, à Arras. C'est cette garnison qui devait être la plus importante pour les deux Carnot, Claude ayant à nouveau rejoint son aîné en 1785. Lazare était maintenant capitaine et fréquentait les beaux esprits de la ville, au premier rang desquels brillait le jeune et talentueux avocat Maximilien *de* Robespierre. La Société et l'Académie des *Rosati*, que ce dernier présidait en 1784, était le point de rencontre des jeunes talents arrangeois civils et militaires. Carnot et Robespierre furent d'abord assez liés (Carnot avait cinq ans de plus que l'avocat) mais ils se jalosèrent assez vite, sans se brouiller toutefois, contrairement à ce qui a été dit ou écrit parfois. Tous deux se targuaient d'une particule qui n'avait rien qui conférât la noblesse : on voit l'officier appelé souvent à Arras Mr *de* Carnot, signe de notoriété locale. Carnot regagna Béthune en 1787.

Cependant, il faut maintenant parler de la vie privée du jeune ingénieur militaire, ce qui n'est pas qu'anecdotique puisque c'est un incident de celle-ci qui devait, en bonne part, déterminer la vocation révolutionnaire de Carnot — jusqu'alors favorisé par de puissants protecteurs nobles — et, par là, sans nul doute, orienter sa carrière politique.

---

<sup>1</sup>. Notons qu'il y avait aussi au Secrétariat de la Guerre un directeur des fortifications, qui n'était d'ailleurs pas obligatoirement un militaire.

#### 4. L'affaire Bouillet ou "comment on devient révolutionnaire"

Comme il a été noté, les officiers de toutes armes avaient droit à sept mois de "semestre" tous les deux ans ; les moins fortunés des célibataires allaient passer ce congé dans leurs familles, ce qui ramena à plusieurs reprises Lazare Carnot à Nolay.

En 1780, il y fait la connaissance d'une jeune Dijonnaise dont la famille était liée à la sienne : Ursule Bouillet ou, plutôt, *de* Bouillet, car son père usait aussi de la particule et se disait chevalier. Comme le dit Marcel Reinhard, Lazare "*l'aima et en fut aimé*". Lazare sera plus crû quelques années plus tard. Mais le père de la jeune Ursule, dite *Nanette* dans l'intimité, avocat au Parlement de Dijon, voulait un gendre noble et riche : Carnot ne remplissait aucune de ces conditions. Cependant "*les deux jeunes gens se lièrent plus intimement*"; Ursule-Nanette écrivit à son amant un grand nombre de lettres et lui envoya même une "*promesse de mariage*" à laquelle Lazare répondit par un document identique. Le père de la demoiselle était, lui aussi, un protégé du duc d'Aumont et, grâce à celui-ci, du gouverneur militaire de Dijon, le marquis de La Tour du Pin-Gouvernet ; la mère d'Ursule appartenait également à une famille de robins de la clientèle du comte de Vergennes, grand nom de la noblesse de Bourgogne et, alors, Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères.

Lazare aimait véritablement sa jeune maîtresse et fit de nombreuses démarches pour obtenir un brevet d'anoblissement en s'inventant une généalogie de complaisance. Cela fut vain, car la réaction nobiliaire qui avait débuté dans les années 60 du siècle avait rendu l'anoblissement très difficile. N'ayant pu obtenir la main d'Ursule, Carnot songea alors à partir pour l'étranger mais ne put se résoudre à s'éloigner de sa bien-aimée.

La liaison durait depuis des années et Carnot était devenu, sinon célèbre, du moins très connu mais toujours roturier. Ce qui importe, dépassant le cadre de l'anecdote, c'est qu'il souffrit non seulement de voir cet amour partagé sans cesse rejeté mais aussi, dans son orgueil légitime, de se voir ravalé au-dessous de n'importe quel nobliau : il devint ainsi un adversaire déclaré et passionné de l'aristocratie, d'autant plus que sa carrière militaire se trouvait freinée par sa roture : il fallait maintenant 10 à 12 ans à un non noble pour passer d'un grade à un autre même dans le corps du Génie. On peut penser, par comparaison, au ressentiment de l'abbé Sieyès, lui aussi favorisé au début de sa carrière ecclésiastique par de nobles prélats, lorsqu'il se rendit compte que, malgré sa valeur et ses titres éminents qui faisaient de lui l'une des "têtes" du clergé de France, il ne serait jamais évêque ni même vicaire général : de là

vint sa haine des aristocrates qu'il exprima avec véhémence dans sa célèbre brochure : *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?*

Finissons-en avec l'"affaire Bouillet", qui serait mieux appelée "affaire Carnot". Au début de 1789, on apprit à Dijon que les bans d'Ursule et d'un certain chevalier Morel de Duesme et de Quemigny venaient d'être publiés. Carnot était en "semestre" à Nolay et, prévenu, accourut à Dijon et déposa un mot au domicile des Bouillet. N'ayant pas reçu de réponse, il alla trouver le futur. "*J'ai appris, lui dit-il, que vous aviez des prétentions sur la main de Mademoiselle de Bouillet ; je viens vous dire que j'en dois en avoir plus que vous, puisqu'il y a huit ans que je suis en possession de son cœur et de son lit*"<sup>1</sup>.

C'était un peu "soldatesque" : un noble gentilhomme eût été plus courtois que ce militaire mal léché. Le vicomte de Barras, futur collègue de Carnot, Don Juan collectionneur de maîtresses, ne parle jamais de celles-ci que dans les termes les plus galants, elles "*l'honorent de leurs faveurs*", "*l'admettent dans leur intimité*" ou "*lui prodiguent leur tendresse*"... Carnot proposa à l'infortuné Duesme de lui montrer les lettres d'Ursule "*où le fait était consigné un million de fois (sic) de la manière la moins équivoque et la plus naïve*". Le chevalier rompit immédiatement sans tapage ; mais un oncle d'Ursule, jugeant la famille outragée, répandit la nouvelle et prévint le gouverneur militaire. Celui-ci, qui connaissait la valeur de Carnot, pensa qu'il valait mieux étouffer l'affaire. Mais les Bouillet "*firent agir à Versailles*" auprès du directeur du Génie et obtinrent qu'une lettre de cachet fût envoyée à Carnot : il devait se rendre aux arrêts à Béthune. L'officier obéit mais, arrivé là, dans une prison toute relative, il envoya au ministre un mémoire relatant l'affaire et relevant les inexactitudes des dires des Bouillet. "*Mademoiselle de B. n'est pas mineure comme il a été prétendu mais âgée de 27 ans et donc maîtresse de ses actions ; elle m'avait fait des promesses par écrit et j'avais donc le droit et, partant, le devoir de les lui faire signifier ainsi qu'à son promis...*" De la sorte, Carnot se trouva, comme l'écrira son fils Hippolyte<sup>2</sup>, "*embastillé*" jusqu'au 25 mai 1789. Marcel Reinhard remarque que, si le scandale s'était produit un peu plus tôt, Carnot aurait eu des chances d'être élu aux Etats Généraux en tant que victime de l'arbitraire et de sa condition roturière, car le Tiers de Béthune se montra très ardent<sup>3</sup>.

<sup>1</sup>. Et non "*de son corps et de son lit*" (ce qui serait un pléonasme) comme il est écrit dans l'ouvrage par ailleurs remarquable, *Révolution et mathématique*, p. 16.

<sup>2</sup>. CARNOT (Hippolyte-Lazare), *Mémoires sur Carnot par son fils*, Paris, Pagnerre, 1861-1863, 2 vol. ; Rééd. Paris, Charavay, Mautoux, Martin, 1893, 2 vol. : cf. 1, p. 150-151.

<sup>3</sup>. REINHARD (M.), *op. cit.*, 1, p. 146. A peu près au moment où se produisit l'affaire Bouillet à Dijon, Robespierre publia à Arras son *Appel à la nation artésienne* ; il y écrivait : "*Saisissons l'unique moment que la Providence nous ait réservé dans*

A la date où l'affaire survint, elle rapprocha encore Carnot de la Révolution, d'autant plus qu'il semble avoir pensé que le motif avoué de ses arrêts n'était qu'un prétexte ; tout au moins, c'est ce que dira son fils quand il publiera en 1861 les *Mémoires sur son père*<sup>1</sup>. Mais pour comprendre cette interprétation, il faut revenir un peu en arrière et voir comment Lazare Carnot avait acquis dans les années 80 une certaine notoriété, sinon une notoriété certaine qui lui avait valu honneurs et amitiés mais aussi des ennemis puissants...

### 5. Le savant, l'Essai sur les machines... et l'Eloge (...) de Vauban

Carnot en effet avait publié en 1784 un ouvrage fort austère : l'*Essai sur les machines en général*, qui n'avait intéressé que le monde des ingénieurs, des mathématiciens et des physiciens<sup>2</sup>. On y trouve ce qu'on appela le "théorème de Carnot" (à ne pas confondre avec le "principe de Carnot" formulé en 1824 par son fils aîné Sadi, oncle du Président de la République de 1889) : toute machine abandonnée devait d'elle-même s'arrêter, ce qui amenait à condamner le mouvement perpétuel : Carnot avait assigné le moment précis où cet arrêt devait se produire, établissant mathématiquement que pour obtenir le plus grand effet possible, il fallait que le mouvement changeât par degrés insensibles.

Nous retrouvons la Bourgogne, particulièrement Dijon et son Académie, célèbre depuis qu'elle avait, en 1750, couronné Jean-Jacques Rousseau pour son *Discours sur les sciences et les arts*. En 1782, l'Académie de Dijon avait

*l'espace des siècles ; le moment est arrivé où les étincelles du feu sacré vont rendre à tous les opprimés la vie, le courage, le bonheur !"*

<sup>1</sup>. Marcel Reinhard écrit, pour terminer l'histoire du fait divers dijonnais : "On aimera peut-être savoir ce qu'il advint de Nanette. Abandonnée par Duesme, qui se maria un mois après le scandale, le 19 mars 1789, elle sut attendre un peu plus et se maria en 1790 à Mr de Malherbe. Elle regretta, dit-on, Carnot lorsqu'il fut devenu illustre" (p. 146-147). Celui-ci attendit un an encore pour convoler le 17 mai 1791 avec sa belle-soeur, Sophie Dupont. Son frère Claude, plus jeune et plus rapide que lui, avait épousé, le 11 mai 1790, la soeur cadette de Sophie, Adélaïde. En 1790, le beau-père se faisait encore appeler Du Pont de Lierdt ; en 1791, il n'était plus que Dupont sans particule et tout court.

<sup>2</sup>. Notons que l'*Essai* fut publié en 1784 sans nom d'auteur ; ce n'est qu'en 1786 que Carnot signa une seconde édition en faisant suivre son nom de tous ses titres : "capitaine du Corps royal du Génie, membre de l'Académie des Sciences, belles lettres et arts de Dijon, correspondant du Musée de Paris", sans doute pour satisfaire - mais en vain... - la vanité du chevalier de Bouillet.

mis au concours un "Eloge de Vauban". Carnot s'était mis sur les rangs. Cependant, en 1783, aucun prix ne fut décerné, l'Académie sélectionnant seulement trois candidats, dont Carnot. Elle remit le sujet au concours en 1784 et Lazare Carnot fut couronné devant Hugues Maret, le futur duc de Bassano. Le premier prix fut remis à Carnot le 2 août 1784 par le prince de Condé, Gouverneur-né de Bourgogne, qui était venu présider la session des Etats de la province. Carnot se montra flatté d'être félicité par un "*héros du nom de Condé*". Le prince devait émigrer dès juillet 1789 puis devenir le chef de l'Armée de Coblenz. Le frère du grand Frédéric, Henri de Prusse, de passage à Dijon, se fit présenter le lauréat, ce qui ne sera pas sans influence sur les honneurs prodigués à Carnot quand il fut banni en 1815 et exilé à Magdebourg.

Pour aller d'Arras à Dijon, Lazare Carnot s'était arrêté à Paris où il avait été présenté à Benjamin Franklin, "savant républicain". Les descendants de Vauban lui avaient fait don du portrait du maréchal peint par Rigaud. Puis, l'ingénieur avait été élu membre non résident de l'Académie de Dijon sur le rapport de Guyton-Morveau, jugé alors par l'agronome et voyageur anglais Arthur Young comme le plus grand chimiste français vivant, ce qui est, pour le moins, peu équitable pour Lavoisier. Guyton devait être le collègue de Carnot à la Convention, puis son successeur au Comité de salut public.

Que trouvons-nous dans l'*Eloge de Vauban* ? A côté de la remise à jour de l'œuvre du grand fortificateur et de la position des problèmes du Génie, de ses relations avec les autres "*corps à talents*" (artillerie, état-major, ingénieurs-géographes), Carnot s'ouvrait aux questions économiques, démographiques, financières et politiques. Surtout, le futur révolutionnaire percevait sous le savant : "*Vauban ne dut rien à la fortune : (...) la nature (...) l'éloigna par sa naissance et de l'obscurité d'où l'on ne sort que par un concours de hasards, et de l'éclat où le mérite est inutile*". Vauban, dans sa *Dîme royale*, condamnait "*l'excessive inégalité des fortunes, (...) une multitude révoltante d'emplois sans fonctions, (...) une barbare répartition des impôts*" et proposait de faire "*passer les richesses des mains où elles sont superflues dans celles où elles sont nécessaires*". Autre citation : "*Le travail est un tribut dont il n'est pas permis à l'homme de s'affranchir*". Carnot allait plus avant par ce trait brutal : "*L'oisif (...) ne commence d'être utile qu'au moment où il meurt, il ne vivifie la terre qu'en y rentrant*". Il faut donc "*obliger au travail tous les individus de l'Etat*". Il prêtait à Vauban cette pensée "*que tout droit nuisible à la société est injuste, que ceux qui ont également travaillé pour elle, ont le même droit à ses bienfaits*". On discerne en Carnot l'ennemi des privilèges et des distinctions sociales injustes non basées sur le travail ou le talent, l'homme des classes moyennes, également éloigné de "*l'obscurité*" et de "*l'éclat*", peu enclin à s'intéresser aux classes inférieures autrement que pour amener les individus qui les composent à un niveau d'instruction et

d'ascension sociale qui les rendent utiles à la société. Sans doute considère-t-il les "travailleurs", le "peuple", comme "la classe la plus précieuse (c'est-à-dire nécessaire) des hommes" et veut la "tirer de la misère afin de la rendre plus heureuse" mais aussi "plus riche" ; il se situe donc dans la lignée des penseurs qui veulent développer l'idée de "bonheur" mais il semble prendre aisément son parti de l'inégalité à la base car " (...) l'âme du paysan ne connaît point l'ambition ni les remords (...) et l'habitude lui fait tout supporter". Tout Carnot est dans ces phrases : ennemi déclaré de l'aristocratie et de l'Ancien Régime, ennemi non moins déclaré de la "multitude", de l'irruption de la violence populaire dans la direction des affaires de l'Etat. Il termine son *Eloge* par le panégyrique de Vauban, partisan déclaré de la "guerre de défense", l'apôtre du "génie de la nation", le pacifiste ne faisant la guerre que pour défendre son pays et pour maintenir ainsi "les acquis du progrès accumulés depuis dix siècles". Il encense le maréchal fortificateur "en même temps guerrier, géomètre, homme d'Etat". Il se propose en lui un idéal et un modèle. Il revient dans sa conclusion sur ce qu'il avait placé en exergue : *C'était un Romain qu'il semblait que notre siècle eût dérobé aux plus heureux temps de la République*" (Fontenelle)<sup>1</sup>.

Carnot apparaît donc attaché à la fois aux idées des Encyclopédistes et des penseurs qui voulaient arracher le peuple à la servitude de l'analphabétisme et de la crasse intellectuelle, mais hostile aux thèses des physiocrates qui mettaient une agriculture rénovée au premier plan de leurs préoccupations et faisaient d'elle le fondement de la richesse. Il est, avant tout, déjà, l'homme qu'il sera dans sa vie publique, le zélé de la bourgeoisie du savoir par qui le "peuple" doit être guidé dans son ascension sociale mais non associé à la conduite des affaires.

L'*Eloge* qui avait placé Carnot au premier plan de l'élite savante lui valut beaucoup d'attaques dans les deux années qui précédèrent le début de la Révolution. Le jeune ingénieur avait été projeté en pleine mêlée scientifique opposant aux émules de Vauban les adversaires des leçons de celui-ci, essentiellement le grand théoricien, le comte de Guibert et ses disciples, Choderlos de Laclos et le chef de Carnot, le comte de Fourcroy (à ne pas confondre avec son parent le grand chimiste). Cette bagarre de spécialistes n'est pas à écarter car elle contribua aussi, contemporaine des déboires de Carnot dans "l'affaire Bouillet", à rejeter le jeune officier dans les rangs des révolutionnaires en puissance.

Laclos s'éleva avec passion contre la remise en honneur des thèses de Vauban par un "ramassis de phrases insignifiantes, d'assertions fausses et de

---

<sup>1</sup>. Publ. : *Eloge de M. le Maréchal de Vauban, enrichi de notes relatives à sa vie ; discours qui a remporté le Prix de l'Académie des Sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, Dijon, Bidault : Paris, Vve Duchesne : Jombert, 1784, 59 p.

*faux raisonnements*". Pour lui, non seulement Vauban "avait élevé des fortifications d'une main pour les détruire d'une autre" mais "il avait passé toute sa vie à fortifier sans faire faire un pas à l'art de la fortification". Carnot répondit avec vivacité et un zeste d'esprit révolutionnaire : "Mr. de Vauban n'a pas dépensé la vingtième partie de la dette nationale et toutes les fortifications du royaume n'avaient, ensemble, pas coûté à beaucoup près autant que le seul château de Versailles"...

Carnot pouvait compter sur l'appui de son ancien professeur, Gaspard Monge, et sur celui de deux illustres théoriciens de la fortification, le général marquis de Montalembert et le chevalier comtois Le Michaud d'Arçon, rendu célèbre en 1782 par l'invention de batteries flottantes destinées à l'attaque de Gibraltar, qui n'avaient pu être utilisées à cause de l'hostilité des officiers supérieurs de l'armée de terre et de la Royale. Ces deux spécialistes n'étaient pas d'accord sur le problème alors débattu de la conception générale de la guerre et de l'emploi de l'armée. Les victoires du grand Frédéric puis la guerre d'Amérique avaient mis cette querelle en vedette. Nous n'entrerons pas dans son détail (le colloque de Paris, en janvier 1988, nous a beaucoup appris...) mais nous devons noter ce qui influa sur les idées de Carnot.

Le chevalier d'Arçon préconisait "la colonne serrée", ce qu'il avait appelé, en 1779, la "guerre nationale" et qui supposait de gros effectifs ; le marquis penchait, en disciple de Frédéric II et de Guibert, pour la "ligne étendue en ordre mince avec aile refusée", ce qui supposait une armée de professionnels exercés : c'est ce qu'on appelait "la guerre moderne". Carnot se prononça pour la thèse du chevalier.

Par contre, Arçon et Montalembert étaient d'accord à propos des fortifications contre la théorie de Guibert exposée par celui-ci en 1773, condamnant la guerre de siège et remettant en cause l'utilité des grandes forteresses. Laclos, un artilleur, était le représentant le plus ardent des idées de Guibert. Il reçut en 1788 l'appui de Fourcroy qui fit publier un *Recueil de quelques Mémoires sur la trop grande quantité des places fortes qui subsistent en France* présenté comme "extrait des papiers de feu le Maréchal de Vauban"<sup>1</sup>, ce qui était, pour le moins, abusif car les textes cités datant de 1701, avaient pour but de conseiller à Louis XIV quelques économies rendues indispensables par une conjoncture financière désastreuse. En août 1788, Carnot releva le gant par un *Mémoire présenté au Conseil de la Guerre au sujet des places fortes qui doivent être démolies ou abandonnées ou Examen de cette question : est-il avantageux au Roi de France qu'il y ait de places fortes sur les frontières de ses Etats?*<sup>2</sup> Ce *Mémoire* fut approuvé par Arçon et par Montalembert. Carnot,

<sup>1</sup>. REINHARD (M.), *op. cit.*, 1, p. 124-125.

<sup>2</sup>. Paris, Barrois l'aîné, 1789, 46 p.

élevant le débat, posait le principe que “des places fortes sûres et nombreuses entretenaient le caractère d’une guerre juste et limitée car l’art de la guerre est, par excellence, l’art de conserver, l’art de détruire en est l’abus ; aussi tous les efforts de la France doivent-ils être tournés vers la sûreté de ses frontières”. Phrase à retenir puisqu’elle guidera Carnot plus tard...

Laissons de côté<sup>1</sup> l’adhésion de Carnot au système de la “*fortification parallèle*” de Montalembert, violemment combattu par les cadres supérieurs du corps du Génie derrière Fourcroy. Selon les frères Carnot, la raison essentielle de cette opposition résidait dans le fait que Montalembert n’appartenait pas au corps du Génie<sup>2</sup>. Carnot-Feulint publia un *Mémoire sur le Corps Royal du Génie* d’un ton très vif. Il affirmait que les économies proposées par Fourcroy et ses adeptes “*auraient pour conséquences d’obliger le Roi à entretenir un corps d’ingénieurs plus nombreux, ce qui coûterait davantage [car] on ne pourrait improviser, lorsque la guerre éclaterait, des officiers du Génie, comme on pourrait le faire pour d’autres armes ou services*”. Quant à son aîné, il terminait son argumentation par une phrase également à retenir : “*Il est vrai que nous n’avons pas de forteresses imprenables mais il est possible d’en faire en adoptant le principe de Monsieur de Montalembert et un cordon de grandes forteresses ainsi conçues nous assurerait une paix éternelle.*” [!]

C’est à ce moment précis que se produisit, à Dijon, le scandale Bouillet. Comme il a été dit, Hippolyte Carnot, publiant les *Mémoires sur son père*, n’hésite pas à affirmer que cette affaire ne fut qu’un prétexte ou, à tout le moins, une circonstance aggravante qui s’ajoutait au grief essentiel de la Direction générale du Génie contre ce capitaine qui avait osé attaquer la doctrine officielle. Hippolyte écrit : “*Quelque mesuré que soit le ton de Carnot dans sa lettre, et quoiqu’elle ne contînt aucune allusion blessante pour le Corps du Génie, la hardiesse du jeune militaire qui osait se séparer des opinions officielles alluma contre lui la colère de ses supérieurs. On chercha l’occasion de le perdre : sa cassation fut sollicitée. [?] (...) Tout ce qu’on put obtenir du ministère fut une lettre de cachet. Encore fallut-il lui donner pour prétexte une querelle de rivalité suscitée à Dijon par un projet de mariage de Carnot avec une demoiselle de cette ville, querelle qui avait eu quelque éclat. Le capitaine du Génie fut embastillé au château de Béthune (...). Carnot (...)*

<sup>1</sup>. Cf. ma communication au colloque d’Auxonne.

<sup>2</sup>. Ce n’est pas si sûr si nous reprenons le texte de Lazare Carnot : “*J’ai si peu voulu, dénigrer votre ouvrage, mon Général, que je ne le connaissais pas encore. Il paraissait, à la vérité, sous le nom d’un officier général et d’un membre de l’Académie des Sciences ; mais comme ces titres n’annoncent ordinairement guère plus de mérite réel, chez un homme de qualité, que ceux de duc ou de cordon bleu ; ce ne pouvait être une raison bien forte, ignorant alors que vous faites une exception honorable pour vous et pour les corps célèbres dont vous êtes membre*”. On remarquera l’insolence masquée de Carnot. (CARNOT (H.-L.), *op. cit.*, 1, p. 147).

*part de sa garnison, en Artois<sup>1</sup>, accourt à Dijon et provoque son rival. Il y avait là sans doute un fait répréhensible [!] et que la sévérité militaire ne pouvait excuser [!]; mais les ennemis de Carnot en profitèrent avec empressement pour faire tomber sur lui des rigueurs excessives<sup>2</sup>.*

Quoiqu'il en soit, selon Hippolyte, le ministre de la Guerre, Puységur, fit mettre Carnot en liberté avant la fin de ses arrêts. Mais celui-ci n'oublia pas sa rancune. Le 28 septembre 1789, il écrivit au nouveau ministre, qui n'était autre que l'ancien gouverneur de Dijon, La Tour du Pin-Gouvernet, une *Réclamation adressée à l'Assemblée nationale contre le Régime oppressif sous lequel est gouverné le Corps royal du Génie, en ce qu'il s'oppose aux progrès de l'Art et au Bien qu'il serait possible de faire*, attaquant nommément Fourcroy et ses seconds. Carnot sollicitait la création d'un Comité d'officiers librement élus par leurs pairs pour discuter des idées relatives à l'art de la fortification. Il prônait derechef le système de Montalembert. Il écrivit à La Tour du Pin en se vantant d'être le seul des officiers du Génie qu'il l'ait approuvé publiquement<sup>3</sup>. En juin, après sa libération, il avait adressé de Béthune, divers Mémoires dont un sur le rétablissement des finances.

La suite nous éloigne de la Bourgogne, où Carnot ne revint plus guère qu'avec intermittence. En juillet 1790, il prit la défense de sous-officiers et de soldats du Royal-Champagne-cavalerie en garnison à Hesdin "*punis pour cause de patriotisme*", puis il se prononça en faveur des Suisses de Châteaueux révoltés à Nancy ; il attaqua nommément La Fayette ; enfin il demanda que la tentative de fuite du roi arrêté à Varennes fût "*considérée comme une abdication du souverain, la facilité avec laquelle on avait pu gouverner en son absence montrant assez la possibilité de constituer la France en république*", mais cela est déjà du futur homme d'Etat !

\*

\* \*

Comme j'ai essayé de le montrer de façon concrète, Carnot, déjà persuadé alors qu'il n'était qu'adolescent, qu'il était difficile de parvenir à un rang correspondant à sa valeur quand on n'était pas noble, rebuté dans sa carrière

---

<sup>1</sup>. Ce qui est inexact puisqu'il attesté que, le 23 février 1789, lorsque son frère aîné Joseph l'avertit, Carnot était "*en semestre*" à Nolay et qu'il accourut à Dijon le 25, avant-veille du mariage projeté Duesme-Bouillet (à 5 heures du matin) : il n'aurait pu faire en si peu de temps le trajet Béthune-Nolay-Dijon. Il était à Nolay depuis le début de février. Le motif allégué par Hippolyte ne tient donc pas...

<sup>2</sup>. CARNOT (H.-L.), *op. cit.*, 1, p. 150.

<sup>3</sup>. REINHARD (M.), *op. cit.*, 1, p. 154-155.

militaire par les retards que la réforme avait apportés à l'avancement des roturiers, fut blessé par trois fois dans des circonstances qui l'atteignirent dans son honneur, dans sa valeur et dans le plus intime de son être. Devons-nous suivre son fils Hippolyte et penser que le scandale privé de Dijon n'était qu'un prétexte? Sans qu'on puisse déceler d'ambiguïté - ce que ses détracteurs ne manquèrent de faire - dans la contradiction qui le porta à solliciter un anoblissement de complaisance alors qu'il se prononçait publiquement contre les privilèges indus de la noblesse, sans qu'on puisse incriminer la docilité d'un garçon de seize ou dix-sept ans pour profiter de la protection de nobles seigneurs, il apparaît dans ce résumé du premier Carnot, dans ses conceptions profondes affirmées jusque dans ses essais militaires, ce qu'il restera jusqu'à sa mort en exil. C'est un homme de la bourgeoisie du savoir de la fin du 18<sup>e</sup> siècle, estimant que les "*talents*" doivent primer sur la naissance mais également éloigné de toute immixtion de la populace dans le gouvernement, mais, surtout, "*patriote*" avant tout, défenseur de la France quel que soit son gouvernement, le Roi, la République, le Premier Consul, l'Empereur ; un homme pour qui la guerre n'avait de sens que pour sauver "*la patrie en danger*", pour doter son pays de frontières sûres, celles "*fixées par la nature*" : Pyrénées, Alpes, Jura, le Rhin, défendues par des places-fortes solidement tenues, tout cela pour assurer une paix stable nécessaire au progrès de la France et de l'humanité<sup>1</sup>.

Jean-René SURATTEAU  
Dijon.

---

<sup>1</sup>. Voir ci-dessus, p. 59. Il reprendra cette argumentation et cette formule presque mot pour mot dans deux rapports présentés à la Convention au nom du Comité militaire en février et mars 1793.